

Depuis juillet 2013, la Commission européenne négocie un traité de libre-échange transatlantique (le TAFTA) afin de mettre en place un marché commun avec les Etats-Unis.

Considérant l'impact d'un tel traité sur les services publics locaux, de nombreuses collectivités se sont opposées à ces négociations. Depuis plusieurs mois, 15 régions françaises, 12 départements et plus de 70 communes ont demandé l'arrêt des négociations ou se sont prononcées symboliquement « zones hors TAFTA ». Ainsi, par exemple, les régions Rhône-Alpes ou Ile-de-France, les villes de Paris, Grenoble ou Strasbourg, ont fait part de leurs réticences vis-à-vis de ces négociations.

A leur tour, les élu.e.s Lyon Citoyenne et Solidaire du 1^{er} arrondissement soumettront un vœu au conseil d'arrondissement, lors de la séance publique du 3 mars 2015, visant à déclarer le 1^{er} arrondissement « zone hors TAFTA ».

Ce vœu a également vocation à être soumis au conseil municipal du 16 mars 2015.



[Vœux hors TAFTA](#)